



## INFORUP

Semaine du 6 au 10 mai 2019

**LA FRANCE ET L'ESPAGNE PRÉSENTERONT LE 14 MAI UNE POSITION COMMUNE SUR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE APRÈS 2020 :** Lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres européens, le mardi 14 mai, en formation "Agriculture et Pêche", la France et l'Espagne présenteront une déclaration exprimant leur position commune sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) post-2020. Selon les premières informations disponibles, deux points concernent spécifiquement les RUP : d'une part, la France et l'Espagne demandent de supprimer le plafonnement des Plans de compensation des surcoûts (PCS) dans le Règlement FEAMP, afin de laisser aux Etats membres concernés les marges de manœuvre nécessaires pour fixer une limite dans leurs plans d'action spécifiques ; d'autre part, ces deux Etats sont favorables à une simplification des taux de cofinancement qui, selon eux, devraient être fixés à 100% pour les projets des RUP. Par ailleurs, la France et l'Espagne demandent à simplifier la gestion administrative du FEAMP et à financer des mesures pour améliorer les conditions de sécurité ainsi que l'efficacité énergétique des bateaux, même si cela conduit à augmenter les capacités de pêche, et pour moderniser les ports et lieux de débarque. Le document conjoint ne devrait pas traiter du renouvellement des flottes, car les lignes directrices révisées en novembre 2018 autorisent le financement de ces renouvellements sur aides d'Etat.

**LA COMMISSION EUROPÉENNE OUVRE PLUSIEURS CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LES RÈGLES ENCADRANT LES AIDES D'ETAT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE :** La Commission européenne a lancé quatre consultations publiques visant à évaluer les règles encadrant les aides d'Etat pour les secteurs

agricoles et pour la pêche, en vue de leur modernisation pour la période 2021-2027. Tout d'abord, elle a publié une consultation sur le cadre européen concernant les aides d'Etat pour l'agriculture, la sylviculture et les zones rurales, cadre qui comprend des lignes directrices et un règlement d'exemption par catégories ([lien](#)). Par ailleurs, la Commission a lancé trois consultations relatives à la pêche et l'aquaculture, concernant les Lignes Directrices ([lien](#)), les aides *de minimis* ([lien](#)) et l'exemption par catégorie ([lien](#)).

**DÉBUT DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'UNION EUROPÉENNE :** Suite à l'adoption de deux mandats de négociations commerciales relatifs à l'élimination des droits de douane sur les biens industriels et sur l'évaluation de la conformité, l'Union européenne a amorcé les pourparlers avec les États-Unis. Des représentants des services au Commerce de la Commission européenne ont rencontré cette semaine leurs homologues à Washington. Ces premiers échanges concernent la réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce ainsi que les exportations étatsuniennes de gaz naturel liquéfié et de soja vers l'Union. Ils ont également pour but de préparer la rencontre qui aura lieu dans quelques semaines entre la Commissaire européenne Cecilia Malmström et son homologue Robert Lighthizer. Lors des discussions ayant mené à l'adoption des deux mandats de négociations commerciales, l'Union européenne a répondu aux inquiétudes des États membres en promettant notamment d'exclure des discussions avec les États-Unis la question agricole. Pourtant, l'ambassadeur américain auprès de l'UE Gordon Sondland s'est exprimé mardi 7 mai sur l'avenir des relations économiques transatlantiques et a déclaré que tous les sujets pourraient être abordés, et notamment l'agriculture. L'ambassadeur a également considéré que les discussions avec l'Union européenne ne constituaient pas une priorité par rapport aux négociations avec la Chine ou la validation du USMCA, l'accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique.

**POINT SUR LES ACCORDS COMMERCIAUX EN COURS DE NÉGOCIATION :** Les deux accords commerciaux avec le Viêt-Nam sont sur le point d'être validés par le Conseil de l'Union européenne. Pour rappel, il est question d'un accord de protection des investissements (API) et d'un accord de libre-échange (ALE) qui éliminera 99% de tous les droits tarifaires, réduira les obstacles non tarifaires, assurera la protection des indications géographiques (IG), et ouvrira les marchés de services et marchés publics aux opérateurs européens. Ces deux accords devraient être validés en juin. Par ailleurs, s'agissant de la Nouvelle-Zélande, les pourparlers commerciaux progressent. Une équipe de négociateurs européens se rendra à

Wellington la semaine prochaine, et un nouveau round se tiendra à Bruxelles en juillet. Les questions agricoles seront abordées lors du prochain Conseil « Agriculture » qui se tiendra mardi 14 mai à Bruxelles.

**CATCH, UN NOUVEL OUTIL INFORMATIQUE POUR SIMPLIFIER LES CONTRÔLES SUR LES IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE PRODUITS DE LA MER :** Face à l'importance de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), l'Union européenne met en place CATCH, un outil qui permet de numériser le schéma de certification actuel sur papier, allégeant et améliorant l'efficacité des tâches de vérifications liées à la pêche INN. ([Lien](#))

**EN L'ABSENCE DE COMPROMIS SUR L'ACCORD DE RETRAIT DU ROYAUME-UNI, LES BRITANNIQUES PARTICIPERONT AUX PROCHAINES ELECTIONS EUROPEENNES :** Il est désormais certain que le Royaume-Uni participera aux prochaines élections européennes. Comme l'a confié le gouvernement britannique, par l'intermédiaire de son numéro 2 David Lidington, l'échéance est trop brève pour espérer trouver d'ici là un compromis sur l'accord de retrait à la Chambre des communes. En effet, les négociations entre les conservateurs et les travaillistes se poursuivent pour essayer de trouver un compromis politique qui demeure, pour le moment, introuvable. La majorité des députés du Labour souhaiterait conditionner son soutien à l'accord actuellement recherché par M. Corbyn et Mme May, à l'organisation d'un second référendum, tandis que les députés conservateurs favorables au Brexit s'opposent au maintien du Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE. Le Premier ministre serait prêt à offrir de nettes concessions à l'opposition sur la question douanière et cherche à mettre en exergue les rares points de convergences pour dégager un accord. Theresa May aurait également l'intention de soumettre une quatrième fois au vote de la Chambre des communes le projet d'accord de retrait actuellement discuté d'après le député conservateur Graham Brady. En attendant, les préparatifs pour les élections européennes se sont intensifiés, alors que les candidats se sont présentés dans les douze circonscriptions du pays cette semaine. Deux nouveaux groupes ont fait leur apparition : le Brexit Party de Nigel Farage (pro-Brexit) et Change UK (anti-Brexit) qui rassemble des anciens parlementaires conservateurs et travaillistes. Toutefois, même si le Royaume-Uni élit de nouveaux députés, il n'est pas certain qu'ils siègeront le 2 juillet prochain, jour de reprise des travaux du Parlement européen : un accord peut être conclu entre-temps. Enfin, ces élections permettront aux

britanniques d'exprimer un vote de confirmation ou d'infirmité populaire sur la question du Brexit. Depuis un mois, le Brexit Party est en tête des intentions de vote.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 13 AU 17 MAI 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 13/05</b>				<b>Semaine verte de l'UE 2019</b>
<b>Mardi 14/05</b>			<p><b>Conseil « Agriculture et pêche »</b> Echanges de vue sur : la PAC post 2020 ; une vision stratégique à long terme neutre pour le climat.</p> <p>Exposé sur le FEAMP : La France et l'Espagne présenteront, mardi 14 mai à Bruxelles au Conseil Agriculture et Pêche, une déclaration commune sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) post-2020.</p>	<b>Semaine verte de l'UE 2019</b>
<b>Mercredi 15/05</b>				<b>Semaine verte de l'UE 2019</b>
<b>Jeudi 16/05</b>				<b>Semaine verte de l'UE 2019</b>
<b>Vendredi 18/05</b>				<b>Semaine verte de l'UE 2019</b>